

Stefano Recchia, Thierry Tardy (dir.). *French Interventions in Africa. Reluctant Multilateralism*

Sonia Le Gouriellec

DANS **AFRIQUE CONTEMPORAINE** 2020/1 (N° 271-272), PAGES 310 À 312
ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 0002-0478

ISBN 9782807392625

DOI 10.3917/afco.271.0310

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2020-1-page-310.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

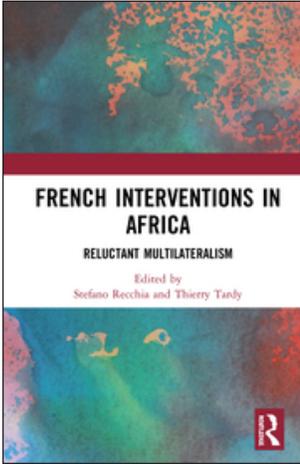


Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Stefano Recchia, Thierry Tardy (dir.)

French Interventions in Africa. Reluctant Multilateralism¹



Comment la multilatéralisation des interventions militaires de la France en Afrique a-t-elle évolué depuis les années 1990 ? Peut-on identifier des événements qui ont participé à ce changement de paradigme ? Les décideurs politiques français ont-ils réellement accepté ces normes multilatérales ? Ces questions se trouvent à la base des réflexions interdisciplinaires développées dans l'ouvrage collectif dirigé par Stefano Recchia et Thierry Tardy. *Trench Interventions in Africa* est la version éditée en ouvrage d'un numéro spécial de la revue *Journal of Strategic Studies* publié en 2020. Sept spécialistes reconnus de la politique de la France en Afrique y explorent sa politique

d'intervention sur le continent et les stratégies de légitimation qui y sont liées, principalement *via* les Nations unies, l'Union européenne et divers cadres multilatéraux *ad hoc*. À partir d'exemples tirés aussi bien du Sahel, du Mali, en passant par la Libye et le Tchad, jusqu'en RCA, les auteurs analysent la capacité de la France à projeter sa puissance militaire sur le continent africain. Tout au long de cinq chapitres captivants et d'une introduction fort bienvenue, il est question d'étudier dans une perspective historique et politique comment la France fait face aux critiques sur ces nombreuses interventions militaires sur le continent en multilatéralisant tant bien que mal ses opérations.

Dans l'introduction, les coordinateurs du numéro expliquent que si la France a longtemps été réticente au multilatéralisme, elle s'y est pliée au cours de ces deux dernières décennies au gré des évolutions sécuritaires sur le continent. Ils retracent l'histoire des interventions françaises en Afrique en rappelant que l'ouvrage se concentre sur les tendances les plus contemporaines. L'objectif de l'ouvrage est annoncé : analyser et comprendre les efforts de la France pour (a) relégitimer sa présence militaire sur le continent africain en obtenant l'aval politique des institutions multilatérales ; (b) partager les charges et les responsabilités ; (c) réaffirmer son propre statut de puissance sur la scène internationale en étant à la tête d'opérations multilatérales.

Chafer, Cumming et van der Velde estiment que le génocide des Tutsi du Rwanda en 1994 a été un tournant majeur qui a réorienté la politique africaine de la France vers le multilatéralisme. Recchia conteste cette hypothèse car, après le Rwanda, les décideurs français ont déployé des milliers de troupes de façon unilatérale aux Comores, au Cameroun, en RCA et en Côte d'Ivoire.

1. Routledge, 2020.

Ce n'est qu'au début des années 2000, souligne Recchia, que les dirigeants français ont pleinement accepté la nécessité d'obtenir une approbation multilatérale pour leurs interventions en Afrique. Le tournant décisif, selon son analyse, a été l'intervention en Côte d'Ivoire en 2002-2004.

Tardy se concentre sur ce qui pousse la France à multilatéraliser ses opérations. Selon son analyse, trois facteurs expliquent l'adhésion de la France au multilatéralisme : l'impératif de partager les coûts matériels ; la quête de légitimité que le multilatéralisme apporte en réponse aux critiques locales et internationales de néocolonialisme ou de paternalisme ; et le désir de rendre opérationnelle la politique de sécurité et de défense commune émergente de l'Union européenne. En d'autres termes, la France adhérerait au multilatéralisme principalement par opportunisme et il n'y aurait aucune preuve que les décideurs politiques français aient internalisé les normes multilatérales. Pour Erforth, pourtant, l'engagement multilatéral de la France est « authentique », même s'il est également un outil au service des ambitions de grande puissance de la France.

Comment expliquer que François Hollande ait appelé à une solution multilatérale en 2012 avant d'engager les troupes nationales dans une intervention unilatérale un an plus tard ? Cette contradiction entre la rhétorique multilatérale et des opérations unilatérales est au cœur du chapitre de Erforth. Selon lui, les conditions sur le terrain appellent à une action militaire rapide et robuste, la France privilégie cette option tant qu'elle peut compter sur le soutien de partenaires clés du système international. Ce qui fait dire à Tardy que l'engagement français à multilatéraliser ses opérations est une politique « institutionnellement agnostique ». Il souligne que si le multilatéralisme est devenu un élément clé de la politique d'intervention de la France, les opérations en coalition peuvent aussi être une contrainte, par conséquent, la France veut conserver la capacité politique et opérationnelle de mener seule des interventions militaires. Cet agnosticisme institutionnel est révélateur, dans une certaine mesure, d'une certaine désillusion de la France face à des structures institutionnelles lourdes et des partenaires internationaux hésitants. Comme le souligne l'analyse de Henke, aucune institution ni aucun mode d'intervention n'est privilégié *a priori* par la France ; ce sont plutôt des facteurs contingents et la nécessité d'obtenir un soutien à la fois national et international qui déterminent le choix institutionnel dans chaque cas.

L'originalité de cet ouvrage est d'étudier les processus décisionnels qui déterminent la forme institutionnelle que prendra une opération militaire. Henke étudie l'existence d'« entrepreneurs d'intervention » - c'est-à-dire des membres du gouvernement ou des acteurs privés qui préconisent une action spécifique en promouvant des récits pro-intervention. Elle étudie le rôle de Kouchner au Tchad et en RCA, de Sarkozy en Libye et de Le Drian au Mali. Le choix du mode d'intervention est, selon elle, le résultat de négociations et de compromis entre ces entrepreneurs d'intervention, d'une part, et les opposants à l'action militaire, d'autre part.

Il faudrait sans doute, pour être complet, adjoindre à cette étude les spécificités du processus décisionnel lui-même en dépassant la fiction théorique de l'acteur unitaire : en somme, comprendre le « comment » pour expliquer le « pourquoi ». En matière d'interventions extérieures, cela implique de porter un regard critique sur les vertus et les inconvénients d'un système centralisé tel que celui de la France, mais aussi de décrypter la nature des relations civilo-militaires, du fait de leur influence sur l'efficacité de la décision et de sa mise en œuvre sur le plan stratégique, ce qui est esquissé dans plusieurs chapitres. Toutefois, l'ouvrage est remarquable par sa capacité à saisir des dynamiques institutionnelles souvent floues. De ce fait, il permet de mieux comprendre les contradictions apparentes de la politique française en Afrique. Le grand mérite du livre est de proposer des analyses scientifiques, informées et complémentaires, sur une question qui reste d'actualité. **Sonia Le Gouriellec**²

2. Sonia Le Gouriellec est maîtresse de conférences à la faculté de droit de l'Université catholique de Lille.